

DES BONS GESTES POUR + DE VALORISATION

Le Syndicat Départemental des Déchets s'engage à vos côtés dans une démarche de prévention des déchets.



TOUS LES TEXTILES D'HABILLEMENT, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Selon leur état, les vêtements, linge de maison et chaussures déposés à une adresse identifiée seront reportés ou recyclés. Pour connaître les points d'apport volontaire sur votre territoire : <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Re_fashion

STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !

Oui à l'info des collectivités - Non à la publicité

**DITES STOP
À LA PUBLICITÉ**

dans votre boîte aux lettres en apposant un autocollant "stop-pub"

ACHETEZ EN VRAC
chez le producteur local



Déchèterie

Les déchèteries intercommunales permettent aux habitants d'éliminer leurs déchets volumineux ou toxiques. Pensez aussi à l'Espace Réemploi ou à la Recyclerie de votre territoire. Sur la déchèterie, respectez les conseils et consignes de dépôt.

**En Quercy Vert Aveyron,
2 déchèteries à votre disposition :**

- Nègrepelisse, 06 25 27 71 47
- Monclar-de-Quercy, 06 76 93 84 07



CITEO



L'INFO PRATIQUE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS 82

CHEZ VOUS TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Le TRI, c'est
simple comme Bonjour !

Les Consignes de TRI
sur votre Territoire, c'est par ici...

LES BONS GESTES DU TRI

À AFFICHER
CHEZ VOUS !

Chez vous et sur votre territoire, adoptez le tri dans votre mode de vie !

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



À TRIER

PAPIERS ET CARTONS



Emballages et briques en carton



Magazines, journaux et papiers divers

Des emballages recyclés, c'est de la matière à réutiliser !



EMBALLAGES EN MÉTAL



Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider et de les déposer dans le bac

EN VRAC

EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Barquettes



Bouteilles, flacons et bidons

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Sacs, sachets et films



Pots et boîtes

À JETER

Ordures ménagères résiduelles



En 5 ans, multiplication par 3 de la taxe sur les déchets enfouis :

RÉDUISONS NOS ORDURES MÉNAGÈRES !

Compostage en tas ou à l'aide d'un composteur... C'est comme vous voulez !

BIODÉCHETS

Traitez-les vous-même en faisant du **compost** !



Déchets du jardin : feuilles mortes, fleurs, paille...



Déchets alimentaires d'origine végétale



Avec le Syndicat Départemental des Déchets 82, votre collectivité s'engage à vos côtés pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?
Appelez le 05 63 64 22 06

